

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2803 - MERCREDI 4 JANVIER 2017

CONGO-CAMEROUN

Deux milliards FCFA pour les études
relatives au projet du barrage de Chollet

Le Congo et le Cameroun ont esquissé, le 28 décembre à Yaoundé, un pas de plus vers la mise en œuvre du projet de construction du barrage hydroélectrique de Chollet. Un projet dont les effets sont également attendus par la République centrafricaine. Un protocole d'accord a été signé entre le ministre camerounais de l'Eau et de l'énergie, Basile Atangana Kouna et ses homologues congolais et centrafricains, Serge Blaise Zoniaba et Léopold Mboli Fatran, consacrant des apports financiers de plus de deux milliards de Francs CFA pour les études de faisabilité de ce projet intégrateur.

Page 3



Le barrage sera érigé sur la rivière Ngoko photo DR

RELIGION

Le Pape pressenti hôte
de l'Afrique en 2017

Pour cette année 2017, les services officiels du Vatican ont prévu une série de visites du Souverain pontife (Pape François) dans plusieurs pays et continents du monde. De tous ses voyages, celui en Afrique s'avère capital, en attendant de connaître les véritables destinations. Tout comme lors de sa première venue sur le continent, notamment au Kenya, en Ouganda et en Centrafrique en novembre 2015, les services du Vatican discutent encore sur les détails de cet éventuel déplacement. Même si rien n'est encore décidé pour l'heure, le voyage au Sud-Soudan, seul pays né de la volonté des chrétiens de se constituer un Etat à part semble le plus cher aux yeux du chef de l'Eglise catholique.

Page 7

DIABLES ROUGES

Un collectif à composante locale pour affronter le Sénégal

ÉDITORIAL

Fragile mais ...

Page 2

Dans le cadre du match amical international Congo-Sénégal prévu le 11 janvier à Brazzaville, peu avant le départ de la sélection sénégalaise au Gabon, le staff technique des Diables rouges passera son premier test avec une équipe composée à 99% des joueurs évoluant au

niveau local.

Sur les 23 joueurs retenus pour ce match, seuls trois évoluent à l'étranger, à savoir Merveil Ndokit, Moïse Nkounkou de KF Tirana en Albanie et Giovanni Ipamy de Manga sport du Gabon seront de la partie. Page 16

NOUVEL AN

Le chef de l'Etat échange les
vœux avec les diplomates
et les corps constitués

Le corps diplomatique, les institutions constitutionnelles et administrations publiques, ainsi que les Forces vives de la Nation seront reçus, à tour de rôle, à partir de jeudi, par le président de la République et son épouse, pour des échanges de vœux à l'occasion du nouvel an.

D'après le programme officiel publié à Brazzaville, la ronde commencera, le 5 décembre, par le corps diplomatique, suivi vendredi par les institutions constitutionnelles et administrations publiques, puis le samedi, 7 janvier, par les forces vives de la nation.

Page 2

NATIONS UNIES

Les grands défis d'Antonio Guterres



Le nouveau secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), a pris ses fonctions le 1er janvier, héritant d'emblée les nombreux défis qui se dressent devant l'organisation. Les conflits armés, la crise migratoire, la lutte contre le terrorisme, ainsi que bien d'autres crises qui minent le monde ont poussé le successeur de Ban Ki-moon à lancer cet appel à la communauté internationale. « Je vous demande à tous de prendre avec moi cette résolution : engageons-nous à faire de la paix notre priorité absolue », a-t-il appelé. Antonio Guterres s'est par ailleurs résolu à mettre la dignité humaine au cœur de son action. Page 7

ÉDITORIAL

Fragile mais ...

Peu nombreux ont été, ces derniers mois, ceux qui croyaient que notre sœur la République Démocratique du Congo parviendrait à surmonter ses divisions internes et donc à conjurer le mauvais sort qui l'avait à plusieurs reprises conduit au bord de l'abîme. Mais l'accord passé le dernier jour de l'année 2016 entre les représentants du pouvoir et de l'opposition grâce au travail de fourni accompli des mois durant par la Conférence épiscopale nationale, en liaison constante avec le Pape François à Rome, a montré qu'ils avaient raison.

Certes le régime de transition instauré par cet accord est fragile et la RDC n'est-elle pas encore assurée de franchir sans risques de dérapages la période délicate qui débute avec la préparation de scrutins multiples, parmi lesquels figure en bonne place l'élection présidentielle. Il n'empêche, cependant, que la volonté affirmée des principaux acteurs de la scène politique de préserver la paix témoigne d'un engagement collectif en faveur de la liberté et de la démocratie qui autorise tous les espoirs.

Ce que chacun d'entre nous doit comprendre dans ce moment très particulier est le fait qu'au-delà du destin de la RDC c'est l'avenir du Bassin du Congo tout entier qui se joue. Comment en effet cet espace immense, situé au cœur du continent africain, pourrait-il poursuivre sa longue et difficile marche vers le développement durable si la nation qui occupe plus du tiers de sa surface venait à plonger dans le chaos ? Et comment nous-mêmes, Congolais de la rive droite du fleuve, pourrions-nous progresser si le pire venait à se produire en face de nous ?

Alors que débute à Kinshasa la phase historique de la transition, rendons un hommage mérité à ceux qui firent en sorte qu'elle devienne possible. En commençant, bien sûr, par les plus hautes autorités de l'Eglise catholique et par notre propre président, Denis Sassou N'Guesso, qui ont jeté tout leur poids dans la balance afin que celle-ci penche du bon côté. L'Histoire, la grande Histoire, leur rendra un juste hommage lorsque le temps sera venu d'en relater les étapes successives.

En attendant prions le Très Haut pour que la raison continue de l'emporter sur la passion, l'intelligence sur la violence.

Les Dépêches de Brazzaville

Le chef de l'Etat reçoit les voeux des diplomates et des corps constitués nationaux

Le corps diplomatique, les institutions constitutionnelles et administrations publiques, ainsi que les Forces vives de la Nation seront reçus, à tour de rôle, à partir de jeudi, au Palais du peuple, par le président de la République et son épouse, pour des échanges de vœux à l'occasion du nouvel An. D'après le programme officiel publié à Brazzaville, la ronde commencera le jeudi 5 janvier, par le corps diplomatique, suivi le vendredi par les institutions constitutionnelles et administrations publiques,

puis le samedi, 7 janvier, par les forces vives de la Nation. Comme à l'accoutumée, la première cérémonie, plus solennelle, donnera lieu à deux prises de parole, respectivement par le doyen ou la doyenne du corps diplomatique (place actuellement tenue par Marie Charlotte Fayanga, ambassadeur de Centrafrique) et le président de la République assisté de son directeur de cabinet, du ministre des Affaires étrangères, du conseiller chef du département diplomatique du chef de l'Etat, du secrétaire général des

Affaires étrangères, du secrétaire général adjoint, chef du département du protocole diplomatique et des affaires consulaires. Les deux autres journées sont, quant à elles, plus libres parfois longues, mais tranchent avec la première pour leur cachet un peu proche du populaire. Notons néanmoins que, jeudi, se seront les représentants d'un peu plus de 95 missions diplomatiques accréditées au Congo qui échangeront les civilités avec le couple présidentiel.

Les Dépêches de Brazzaville

MESSAGE DE VOEUX DU CHEF DE L'ETAT

Les acteurs politiques donnent leurs commentaires

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a rendu public, le 31 décembre dernier, son traditionnel message de vœux à la Nation, au titre de l'année 2017. A l'image des messages précédents, celui de cette année suscite aussi des commentaires. Nous publions ceux de Serge Michel Odzocki, porte-parole du PCT et député de la deuxième circonscription d'Ewo et d'Anguios Nganguia Engambé, président du Pati pour l'action et la République (PAR Mâ).

Serge Michel Odzocki

Le président de la République a fait un discours qui colle au contexte actuel, et qui place chacun de nous face à ses



responsabilités. Il a décrété que 2017 sera une année de la rigueur et de la vérité. Vérité et rigueur parce que des mesures économiques plus fortes, seront mises en œuvre afin d'accélérer les réformes prévues par son projet de société, « La Marche vers le dévelop-

pement ».

Pour franchir ce cap, le chef de l'Etat a invité les membres du gouvernement et autres acteurs politico économiques à briller par l'exemple, afin de permettre aux populations d'emboîter le pas. A mon humble avis, s'il y a rigueur, c'est qu'il y a la volonté de faire mieux afin d'améliorer les conditions de vie des uns et des autres. Egalement s'il y a vérité, c'est qu'il y a aussi espoir. En utilisant le concept vérité, le président de la République voulait aussi dire solennellement aux congolais que la situation économique du pays est certes difficile, mais des mesures de « Cheval » seront prises pour que l'espoir renaisse, s'il faut emprunter son propre thème de campagne à l'élection présidentielle de 2002. Le Président de la République a ensuite saisi l'occasion pour rappeler à tous, l'intérêt du « Vivre Ensemble », quand il dit que la République du Congo est une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle. Elle est un lieu du rassemblement de toutes les filles et fils de la nation, havre où sont accueillis, dans la paix, la sécurité, la cohésion et l'unité de tous, les citoyens du Congo.

Anguios Nganguia Engambé (président du Mâ PAR)

J'ai suivi avec attention et intérêt le discours du président de la République. J'ai pu retenir deux points essentiels : de la rupture, nous sommes passés à la vérité et à la rigueur. Le comble est que le chef de l'Etat n'a



pas expliqué aux congolais, en long et en large pourquoi ce passage. Le président a bien parlé de la rigueur et de la vérité, mais là aussi il n'a rien dit à propos des ministres et autres responsables qui ne cessent de piller l'argent du pays. Les Congolais attendaient que le chef de l'Etat prononce des mesures disciplinaires sévères à l'égard de ces pilleurs des deniers publics. Au plan économique, le président de la République n'a aussi rien dit sur les investissements. Il a passé aussi sous silence la situation des opérateurs économiques qui continuent à réclamer leurs émoluments. Parlant de la crise dans le département du Pool, je suis une fois de plus surpris que le président de la République continue toujours de minimiser cette situation. A mon avis, il faut que les acteurs politiques s'asseyent pour réfléchir sur l'avenir du pays, sinon ça sera toujours le chao total.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Dlasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FÊTE DU NOUVEL AN

La conjoncture imprime une gestion orthodoxe dans les ménages

La morosité de la conjoncture économique et financière nationale a imposé un mode de gestion des avoirs aux Congolais dont la majorité ne s'est plus autorisée à dépenser de façon outrancière en période des fêtes du nouvel an.

Pendant la fête de Noël, par exemple, devoir parental oblige, les responsables de familles ont dans l'ensemble, offert des jouets ou autres cadeaux à leurs progénitures. L'ambiance n'a pas cependant été de mise comme par le passé dans les magasins et les marchés. Les achats ont été limités, les besoins réduits, la conjoncture s'imposant. « *Ce n'est plus le moment de faire la folie des grandeurs* », lance un parent, visiblement dépassé. Le son de cloche a été quasiment le même lors de la fête de la Saint Sylvestre où d'habitude certains Congolais passent la nuit à la belle étoile en man-

geant, buvant et dansant. Pour cette fois, un grand nombre d'entre eux s'est réfugié dans les temples religieux pour célébrer l'avènement du nouvel an. Cela, au détriment des bars, boîtes de nuit, caves et autres ngandas. L'on a aussi remarqué que très peu de familles ont osé organiser les soirées de réveillon familial de fin d'année. « *Les temps sont durs. On ne peut plus jubiler comme avant la crise actuelle. On doit tenir compte du mois de janvier en réajustant les dépenses* », indique un fonctionnaire. Pourtant, cette année, nonobstant les effets de la crise, le gouvernement a tenu bon en

versant régulièrement les salaires des fonctionnaires, mettant en place des mesures pour éviter la flambée des prix des denrées de première nécessité sur le marché national. Les effets de cette crise sont perceptibles sur le secteur privé où plusieurs entreprises ont licencié des employés, d'autres ont compressé des effectifs, d'autres encore ont carrément fermé. Les sociétés minières, parapétrolières et celles du bâtiment et des travaux publics sont plus concernées par cette situation déplorable. « *L'Etat a fait certes des efforts l'année écoulée mais ceux-ci demeurent insuffisants. Dans les marchés, on a comme l'impression que l'argent ne circule plus. Les vendeurs et vendeuses soulignent la récession, de même la régression*

du pouvoir d'achat », explique Madeleine, institutrice. Les importations alimentaires annuelles du Congo sont estimées à quelque 500 milliards de francs CFA, selon le gouvernement. Le budget de l'Etat repose à près de 70% sur les recettes du secteur pétrolier. D'où l'exécutif s'est engagé coûte que coûte à diversifier l'économie. Hormis la diversification économique, il prévoit également de mettre en valeur les activités des secteurs porteurs comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture en augmentant leur productivité. Le développement de ces secteurs, une fois stimulé, permettrait au Congo de garantir sa sécurité alimentaire et à terme son autosuffisance alimentaire. La crise actuelle peut servir

de prétexte pour donner une forte impulsion au secteur non pétrolier, surtout au regard de nombreuses potentialités qu'il recèle. A titre indicatif, en matière agricole, le Congo compte 10 millions de terres cultivables dont seulement 3% sont utilisées. Observée dans la seconde moitié de 2014, la baisse des cours du baril de brut a entraîné des conséquences négatives sur l'économie congolaise : les déficits budgétaires, le ralentissement de la croissance et l'augmentation de la dette publique, estimée selon le gouvernement, au 31 mars 2016 à la somme de 2785 milliards de francs CFA dont 350 milliards de francs CFA de dette intérieure répartie entre la dette sociale et la dette commerciale.

Christian Brice Elion

CONGO-CAMEROUN

Deux milliards FCFA pour les études relatives au projet du barrage de Chollet

Le Congo et le Cameroun ont effectué, le 28 décembre à Yaoundé, un pas de plus en vue de la mise en œuvre du projet de construction du barrage hydroélectrique de Chollet. Les effets de ce projet bénéficieront également à la République centrafricaine (RCA).

Un protocole d'accord relatif au projet d'aménagement hydroélectrique de ce barrage a donc été signé, à Yaoundé, entre le ministre camerounais de l'Eau et de l'énergie, Basile Atangana Kouna et ses homologues congolais et centrafricain, Serge Blaise Zoniaba et Léopold Mboli Fatran.

Afin de financer les études de faisabilité, la partie camerounaise a déjà alloué un montant de 1,09 milliards FCFA et le Congo a apporté 950 millions, soit un total de 2,04 milliards qui permettront de financer les activités y relatives en 2017. Il sera notamment procédé à l'installation de la direction du projet, dans le courant du mois de janvier, à Brazzaville. « *Il sera question avec les moyens financiers disponibles de prendre toutes les dispositions pour la sélection d'un bureau*

d'études techniques pour le démarrage des études de faisabilité du projet, mettre sur pied une stratégie de financement du projet, s'assurer le respect du planning d'exécution du projet », a précisé, à l'issue de la signature du protocole, le ministre camerounais cité par l'agence Ecofin. Le projet de Chollet, lancé suite à un accord signé en octobre 2010 à Brazzaville entre le Cameroun et le Congo, prévoit la construction d'un barrage d'une capacité prévisionnelle de 600 mégawatts sur le cours de la rivière Ngoko (Dja au Cameroun) et de ses lignes associées. Les travaux devraient coûter entre 354 et 670 milliards de FCFA selon l'option d'aménagement qui sera mise en place par l'entreprise chinoise Sinohydro, rapporte la même source. Aux termes d'un autre protocole d'accord sur l'organisation et le fonctionnement du comité de pilotage du projet signé courant 2015, les deux pays avaient convenu de faire de Brazzaville le siège, alors que le Cameroun devait en désigner le directeur général. Chollet intègre la vision du Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC), le volet énergétique de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale, et l'électricité ainsi produite va également alimenter la RCA, selon les prévisions.

Thierry NOUNGOU

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo en voie de cibler dix objectifs prioritaires



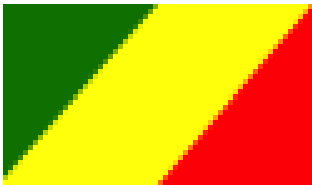
Une consultation nationale sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) est ouverte en République du Congo. Après les parlementaires, les points focaux des départements ministériels se sont réunis le jeudi 29 décembre à Brazzaville, pour tenter d'identifier parmi les dix-sept ODD, dix objectifs prioritaires à mettre en œuvre les cinq prochaines années.

Il s'agit d'une simple consultation, rappelle le directeur général du développement durable, Jean-Ignace Tendelet, car il reviendra en dernier ressort au gouvernement congolais de cibler les dix objectifs prioritaires que le Congo devait mettre en œuvre pour les cinq ans à venir. « *L'atelier d'identification des dix objectifs prioritaires de développement durable, qui est ouvert aux cadres des ministères, vise à sensibiliser les cadres de l'Etat, afin que les ODD soient toujours au centre des politiques*

sectorielles de développement du Congo », a indiqué Jean-Ignace Tendelet. Par ailleurs, l'atelier visait à préparer les participants à la tenue prochaine du Forum politique de haut niveau sur les 17 ODD et les 169 cibles agréés en juillet 2017 à New York (USA). Le Congo devra contribuer à l'élaboration d'un « solide » instrument destiné à l'élimination de la pauvreté et à la promotion du développement durable. En ce qui concerne le choix de ces dix objectifs prioritaires, le Congo va s'appuyer sur les acquis des quinze dernières années. Entre 2000 et 2015, le pays a enregistré des progrès dans le domaine de l'éducation nationale et des affaires sociales. Le taux de pauvreté est passé de 50% en l'an 2000 à 36% à la fin du processus de mise en œuvre en 2015. Des efforts ont aussi été réalisés dans le domaine de l'environnement, d'après le directeur général Tendelet, à travers la mise

Les participants lors de l'atelier (DR) en œuvre de la certification des concessions forestières, du réseau des aires protégées et du processus de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REED+). Au cours d'une cérémonie de lancement des ODD au Congo, le 12 décembre dernier, le Premier ministre, Clément Mouamba, déclarait que « *le Congo venait de franchir une première étape très importante dans la mise en œuvre de l'agenda 2030* ». Parmi les objectifs clés, le chef du gouvernement insistait sur la promotion de la croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous ; la mise en place d'une infrastructure résiliente et l'industrialisation soutenable qui profite à tous ; la réduction des inégalités sociales ; l'amélioration des services de base ; les mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Fiacre Kombo



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/ Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville



Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 001/PEEDU/2017 DU 03 JANVIER 2017 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 FEEDERS SOUTERRAINS MT 20 KV ET DE REHABILITATION DE 40 POSTES DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du 31 octobre 2014 publié dans le Development Business.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque Mondiale le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour réaliser le contrôle et de la supervision des fournitures relatifs aux travaux de :

- Construction de seize (16) feeders souterrains MT 20 kv ;
- Réhabilitation de 40 postes de transformation électriques.

La durée de la mission est de trente (30) jours étalés sur cinq (5) mois.

Le Consultant sélectionné comme Maître d'œuvre, accèdera au DAO et à toute documentation nécessaire à l'accomplissement de ses tâches auprès de l'Unité de Coordination du PEEDU.

Pour l'ensemble des fournitures de Brazzaville et de Pointe Noire, le consultant assurera entre autres les prestations suivantes :

- Contrôle, essais et réception au cours de la fabrication des fournitures ;
- S'assurer du respect des délais de fabrication, d'essais, d'expédition et fourniture sur site des équipements en effectuant des contrôles systématiques ;
- S'assurer de la conformité des équipements aux spécifications contractuelles et aux normes ;
- Participer avec le PEEDU et les représentants de la SNE, aux réceptions en usine, à l'embarquement et au débarquement à Brazzaville et Pointe Noire et rédiger les rapports sur chaque contrôle ;
- S'assurer que les principaux équipements ont été soumis aux essais prescrits sur la base des certificats d'essais correspondants qui doivent être soumis au Consultant pour approbation.

PROFIL DU CANDIDAT:

- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur électricien, électromécanicien ;
- Avoir au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'exploitation et de la planification des réseaux de distribution moyenne tension en zone urbaine.
- La langue de travail est le français.
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale constitue un atout.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services [références concernant l'exécution de contrats analogues (désignation, consistance, budget, année, bénéficiaire, adresse du MO), expérience dans des conditions semblables, etc.].

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 janvier 2017.

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale - Brazzaville - République du Congo -

Tél: +[242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 03 janvier 2017.
Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD:	LED 40" FULL HD SMART:	LED 55" FULL HD SMART:
159 000 Fcfa	299 000 Fcfa	599 000 Fcfa
	LED 48" FULL HD SMART:	LED 65" FULL HD SMART:
	399 000 Fcfa	999 000 Fcfa

TRANSPARENCE

L'Itie Congo attend le validateur indépendant

En mars prochain, une délégation du secrétariat international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie), séjournera en République du Congo. Objet de la mission : analyser l'évolution du processus dans ce pays, depuis sa mise en œuvre en 2013. Il sera notamment question de voir si le Congo continue à remplir les exigences de cette initiative.

Le validateur procédera à l'analyse de différentes évolutions en matière de gouvernance et de transparence. Ce dernier appréciera aussi la perception qu'à les organisations de la société civile, privées ainsi que les administrations publiques vis à vis de l'Itie. « *Le statut de conformité d'un pays est ré-analysé tous les deux ou trois ans. A partir de janvier, non seulement le comité exécutif, mais l'ensemble des parties prenantes à cette initiative et en premier lieu le gouvernement, devra faire en sorte que nous puissions réussir avec brio ce processus de validation. Nous souhaitons obtenir des résultats satisfaisants* », a indiqué le président du comité exécutif de l'Itie au Congo, Florent Michel Okoko, à l'issue d'une session du comité exécutif, tenue le week-end dernier à Brazzaville. Cette session a abouti à l'adoption, du rapport Itie exercice 2014, de la feuille de route de la propriété réelle ainsi que de la politique de données ouvertes. Rappelons que c'est à l'issue de la 22^e session du conseil d'administration international de l'Itie, tenu à Oslo en Norvège en 2013, que le Congo a été déclaré pays conforme. Pour maintenir cette position, le pays avait été invité en 2016, à appliquer quelques réformes inscrites dans la norme de 2016. Il s'agissait de la transparence non seulement dans le domaine fiscal, mais sur toutes la chaîne de valeur du secteur extractif notamment la gestion de la production, la collecte des recettes issues des ressources extractives et les paiements sociaux. Un cadastre minier pétrolier performant et à jour devrait être mis en place pour permettre aux investisseurs nationaux et étrangers d'avoir accès aux informations relatives aux permis qu'ils souhaitent acquérir.

Lopelle Mboussa Gassia

SÉCURITÉ SOCIALE

Des non-cotisants interpellés

Les participants au séminaire de formation des chefs d'entreprises et établissements, des salariés, des organisations patronales et syndicales des travailleurs, tenu les 29 et 30 décembre derniers ont formulé plusieurs recommandations dont celles relatives aux employeurs qui opèrent des retenues sur le salaire des cotisations sociales sans les reverser à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Placé sur le thème : « La rupture du contrat de travail en période de crise ou de récession économique », ce séminaire a été un véritable lieu d'échanges entre les participants. Ils ont, en effet, suivi des exposés sur le licenciement individuel pour motif personnel ; la rupture du contrat de travail par consentement mutuel ; le licenciement collectif pour cause économique ; les mesures sociales d'accompagnement ; le solde de tout compte. Ainsi, des échanges ont porté, entre autres, la représentativité des autres syndicats patronaux dans des instances de décision ; le mandat des délégués syndicaux au sein de la commission des litiges et des assesseurs auprès des tribunaux du travail ; le contenu des contrats du travail qui n'obéissent pas toujours aux normes édictées par les conventions collectives. A cela, s'ajoutent la nature juridique du document à signer lors de la séparation par consentement mutuel ; l'importance et les modalités d-at-



Les participants ; crédit photo Adiac

tribution de la prime de séparation ; la vulgarisation de la notion du solde de tout compte ; la nature des mesures sociales d'accompagnement en cas de licenciement pour motif économique. Au regard des exposés, cinq recommandations ont été formulées dont celles relatives au silence coupable des salariés et de leurs représentants en l'absence des contrats du travail et des bulletins de paie dans l'entreprise ainsi que des employeurs qui opèrent des retenues sur le salaire des cotisations sociales qu'ils ne reversent pas à la CNSS. Les autres recommandations concernent des mesures sociales et juridiques à prendre en cas de perte d'emploi pour motif économique ; la durée du mandat des membres représentant des syndicats à la commission des litiges et celle des assesseurs au tribunal du travail ; la redéfinition des modalités de contrôle a priori et à

fortiori des contrats du travail. Les dernières portent sur l'organisation des séminaires de formation à l'endroit des organisations professionnelles, patronales et des travailleurs par la direction départementale du travail ainsi que la représentativité des autres syndicats patronaux dans les instances de décision. Selon le président du comité d'organisation de ce séminaire, Axel Ariel Dinghat-Mouenokanga, c'est en prévention de ces troubles sociaux qui portent atteinte à la paix sociale dans le pays en cette période de récession économique que le cabinet Ariel Consulting Corporation a organisé ces rencontres. Les différents individuels et les conflits collectifs en temps normal en général et en période de crise ou de récession économique en particulier dans le pays, naissent, a-t-il rappelé, faute de connaissance par les partenaires sociaux de leurs droits et devoirs,

procédures édictées. Ceci soit par le code de travail, soit par le code de sécurité sociale. « *Les débats passionnés et passionnants instaurés à l'issue de chaque exposé n'ont eu pour objectif que « toiletter », dans le cadre de la rupture annoncée par le président de la République d'avec les anciennes pratiques dans notre société aux dispositions législatives ou réglementaires à l'usure du temps rendue obsolète ou caduque* », a-t-il déclaré, précisant que le droit du travail et le droit social doivent s'adapter à l'évolution économique du pays. Clôturant les travaux, le directeur général du travail, Josias Itoua-Yocka, a invité les participants à mettre en pratique les acquis de ce séminaire dans leur entreprise respective. Il a, par ailleurs, promis de transmettre à qui de droit les recommandations formulées.

Parfait Wilfried Douniama

COMMÉMORATION

La fondation Marien- Ngouabi pour l'enfance se souvient de la date du 31 décembre 1938

A l'occasion de la célébration du 79^e anniversaire de la naissance du feu président Marien Ngouabi, la Fondation Marien-Ngouabi pour l'enfance, a déposé le 31 décembre à Brazzaville, une gerbe de fleurs sur la stèle qui porte son nom.

Selon les responsables de cette Fondation, ce geste est une reconnaissance des œuvres de charité et la modestie qui caractérisaient l'illustre disparu. « *Il avait l'habitude de réunir les enfants venant de différents horizons à l'Etat-major où il vivait. Le 31 décembre étant la date de naissance du président Marien Ngouabi, nous sommes ici au stèle pour commémorer cet anniversaire. Il a vécu pendant plusieurs années en face du lieu où nous sommes et le lieu est approprié pour que nous fêtons sa naissance* », a indiqué Marie Thérèse Ingoba Bidoulo, présidente de ladite Fondation. Au cours de l'année 2016 au village Ombélé, dans le département de la Cuvette, la Fondation Marien-Ngouabi pour l'enfance venait de commémorer en compagnie des natifs, la date du 31 juillet, jour de l'ac-



Le dépôt de la gerbe de fleurs (adiac)

cession au pouvoir du président Marien Ngouabi. Dans le cadre des élans de cœur, le 18 décembre de l'année écoulée, la Fondation Marien Ngouabi pour l'enfance avait fait des dons de jouets aux orphelins et aux défavorisés d'Ombélé, village natal de Marien Ngouabi. En date du 24 décembre 2016, la fondation a offert un repas à Brazzaville à plusieurs enfants vulnérables. « *Nous ne sommes pas toujours obligés d'aller au village Ombélé pour fêter. Il n'a pas été seulement le président du village Ombélé mais de tout le Congo* », a ajouté Marie Thérèse Ingoba Bidoulo. La Fondation Marien- Ngouabi

pour l'enfance, créée en mars 2015, regorge en son sein et en priorité les membres de ladite famille mais elle s'ouvre aussi aux autres Congolais de bonne moralité. Afin de parachever le programme scellé pour trois années consécutives, la présidente de la Fondation, a lancé un message de soutien. « *Nous comprenons qu'il y a des personnes qui aiment le président Marien Ngouabi mais qu'elles le prouvent par les actes. Ce que nous faisons, nous le faisons par nos propres efforts* », a t-elle souligné. Présent à cette cérémonie, les enfants venant des orphelinats, les amis, enfants du défunt pré-

sident et quelques collaborateurs, ont témoigné la sympathie et l'altruisme de Marien Ngouabi. « *Je fus l'un de ces agents de sécurité pendant neuf ans, le temps qu'il est resté au pouvoir jusqu'à sa mort. Chaque fois quant il commémorait son anniversaire, il nous faisait appel moi et ma femme. Donc, il était très populaire et il a aimé tout le monde. J'ai fait beaucoup de voyages avec lui mais je n'ai pas rencontré un président qui ose manger dans la même assiette que ces agents de sécurité. Même mort, sa mémoire reste vive dans l'esprit de tous et surtout de ceux qui l'ont côtoyé* », a indiqué Octave Jean de Dieu Ondzaguis, capitaine des FAC à la retraite. Outre sa modestie, les enfants Ngouabi se souviennent encore des idéaux panafricanistes et de la sympathie de leur père. « *Nous avons la charge d'honorer sa mémoire et de se comporter comme lui. Le Congo était le centre des pays indépendants (Angola, Namibie ...) Pour moi, c'est un pacificateur. Il était contre le tribalisme* », a commenté Dominique Ngouabi.

Fortuné Ibara

FÊTE DE NOUVEL AN

Le gouvernement offre des vivres aux déplacés du Pool et aux personnes âgées de Brazzaville

Les déplacés du département du Pool se trouvant dans les familles d'accueil et quelques centres d'accueil des personnes âgées de Brazzaville ont reçu, le 31 décembre et le 1er janvier, la visite de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo.

Rassemblées à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, les populations déplacées du département du Pool ont reçu le 31 décembre des dons de vivres composés, entre autres, du riz, poulet, huile et bien d'autres ingrédients. « *Le gouvernement a pensé qu'on ne pouvait pas les laisser toujours dans les difficultés. C'est ainsi que le président de la République et le Premier ministre m'ont instruit de permettre à nos parents de passer la fête dans des bonnes conditions, c'est pour cela que nous avons préparé ce kit. On ne laisse personne de côté. Il y a de quoi à manger pendant au moins deux jours. Ils ne sont pas dépayés, nous sommes avec eux, malgré la situation difficile, nous avons pu constituer ce stand pour distribuer à tous les déplacés recensés* », a expliqué la représentante du gouvernement. Un geste vivement salué par les bénéficiaires. En effet, les femmes et hommes ainsi que leurs enfants rassemblés à cette

occasion ont remercié le gouvernement pour cet acte de portée humanitaire. Certains ont demandé aux autorités de tout mettre en œuvre afin qu'ils regagnent leurs localités respectives. Selon l'ONG Caritas Congo qui a assuré la logistique, au total 400 ménages ont été enregistrés mais le site de Saint Pierre Claver en a rassemblé 260. « *C'est un geste de solidarité. Nous avons une base de données et le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité nous a contactés pour donner un appui logistique et technique à cette distribution en ce temps de fin d'année. Notre travail a consisté à l'identification des personnes déplacées, l'enregistrement, l'établissement et à la distribution des vivres. L'opération va s'étendre sur toutes les paroisses qui sont dans la partie sud de Brazzaville* », a laissé entendre le secrétaire général de Caritas Congo, Alain Robert Moukouri. Ces actions de générosité du gouvernement se sont poursui-

vies le lendemain dans quelques centres d'accueil des personnes âgées. Antoinette Dinga Dzondo



Les déplacés du Pool rassemblés à Saint Pierre Claver de Bacongo ; crédit photo Adiac

a, en effet, visité le 1er janvier et fait don des vivres et non-vivres aux centres de la charité de Bifouiti dans le 1^{er} arrondissement Makélékélé, Paul Kamba, dans le 3^e Poto-poto, à l'orphelinat « Petite sœur des pauvres » à la

Cathédrale sacrée cœur. Le clou de cette descente a été la Maison des seniors à Mfilou dans le 7^e ar-

but de voir comment ces personnes sont prises en charge par les différents partenaires. « *Les*

rondissement où elle a partagé le repas de nouvel An avec les pensionnaires. Justifiant son action, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a indiqué que cette visite avait pour

personnes âgées font partie de nos cibles et nous avons souhaité voir comment elles vivent et partager le repas en ce premier jour de l'an », a conclu Antoinette Dinga Dzondo.
Parfait Wilfried Douniama



Soyez
le premier
sur la **4G Turbo**
au Congo

Parcourez l'univers
à une **Vitesse Ultra rapide.**

- Téléchargement Speed;
- Streaming sans interruption;
- Jeux en ligne et en réseau.



ONU

Des grands défis attendent le nouveau secrétaire général

Après avoir passé 10 ans à la tête des Nations unies, Ban Ki-moon a quitté son poste et passé le témoin à son successeur, Antonio Guterres. Le nouveau secrétaire aura de sérieux défis à relever dont ceux liés aux conflits armés, à la crise migratoire, au terrorisme et autres situations de crise dans le monde. Il compte sur l'unité et le consensus des Etats membres pour trouver des réponses appropriées à ces questions.

Antonio Guterres a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2017, dans un contexte international marqué par des questions qui nécessitent des réponses urgentes. Et conscient de cette réalité des faits, il a jugé opportun d'agir dès son entrée en fonction, sachant que rien ne peut se faire sans la paix. C'est ainsi que dans son premier message officiel prononcé le même jour, il appelé le monde à faire de cette vertu cardinale son cheval de bataille. « *Je vous demande à tous de prendre avec moi cette résolu-*

tion : engageons-nous à faire de la paix notre priorité absolue », a-t-il déclaré. « *Faisons de 2017 une année de la paix (...). La paix doit être notre objectif et notre guide* », a souligné le nouveau chef de l'ONU, qui est résolu à mettre la dignité humaine au cœur de son action, à se faire l'agent de la paix, à bâtir des passerelles et à promouvoir les réformes et les innovations. « *Comment venir en aide aux millions d'êtres humains pris au piège de conflits, et qui*

souffrent énormément dans des guerres interminables », s'est-il interrogé, en appelant les Etats à prendre leurs responsabilités. Le chef de l'ONU a réprouvé la force meurtrière qui décime de nombreuses personnes, surtout des civils. « *Des femmes, des enfants, des hommes sont tués ou blessés, ou forcés à l'exil, dépossédés et démunis. Même les convois humanitaires sont pris pour cible* », a-t-il déploré, rappelant que « *dans ces guerres, il n'y a aucun gagnant : tout le monde est perdant* ». « *Des milliards de dollars sont dépensés, détruisant des sociétés et des économies entières et alimentant des méfiances et des peurs qui se transmettent de génération en*

génération», a regretté le nouveau secrétaire général. « *Des régions entières sont déstabilisées, et la nouvelle menace du terrorisme global plane sur nous tous* », a-t-il poursuivi. Antonio Guterres a insisté sur la nécessité pour les gouvernements et leurs dirigeants à s'engager à ses côtés au service de la paix et à tout faire pour surmonter leurs différences en 2017. « *Tout ce que nous valorisons en tant que famille humaine – la dignité et l'espoir, le progrès et la prospérité – dépend de la paix. Mais la paix dépend de nous* », a relevé le patron de l'ONU. Après avoir prêté serment le 12 décembre, il avait reconnu que les Casques bleus peinaient souvent à « maintenir une paix qui n'existe pas ». Il faisait al-

lusion à certaines missions de maintien de la paix en Afrique, dont celle du Soudan du Sud. Outre le maintien de la paix, Guterres compte, durant son mandat, proposer des réformes dans d'autres domaines : l'aide au développement durable et la gestion du secrétariat. Nommé par l'Assemblée générale le 13 octobre dernier, sur recommandation du Conseil de sécurité pour un mandat de cinq ans, Antonio Guterres est le 9e secrétaire général des Nations unies. Originaire du Portugal, il occupait précédemment les fonctions de Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, notamment de 2005 à 2015. Il a été Premier ministre dans son pays de 1995 à 2002.

Nestor N’Gampoula

VATICAN

Le pape pourrait venir une deuxième fois en Afrique cette année

Le calendrier des voyages du pape pour cette année 2017 prévoit une visite pastorale en Europe, une en Asie et sans doute aussi en Afrique.

Comme c'est la pratique consolidée dans les activités du pape, le programme de ses voyages pour 2017 a été annoncé en ce début d'année. En 2016, le chef de l'Eglise catholique a effectué six déplacements internationaux, hors d'Italie, visitant six pays entre l'Europe (Grèce, Arménie, Pologne, Géorgie), l'Amérique (Mexique) et l'Asie (Azerbaïdjan). Mais le pape argentin est connu pour son imprévisibilité : le voyage en Grèce, en avril dernier, avait été décidé en quelques heures, le Souverain pontife désirant aller porter son affection aux réfugiés du camp de Lesbos. Pour cette année 2017, les services officiels du Vatican ont prévu un voyage du pape dans quelques semaines, en février, au Bangladesh et en Inde. Le 26 mars, le pape argentin rend visite aux fidèles du nord de l'Italie, à Milan, et le lendemain à Gênes. Ensuite, en mai, ce sera le tour de ce qui est pré-

senté comme un pèlerinage marial international d'envergure au Sanctuaire portugais de Fatima. Comme ses prédécesseurs, le chef de l'Eglise catholique ira rendre hommage à la Vierge Marie au lieu où elle est apparue à trois bergers en 1917. Mais c'est le voyage en Afrique qui est présenté comme celui que le pape souhaite le plus ardemment. Tout comme lors de sa première venue sur le continent, en novembre 2015, les services du pape François discutent encore les détails de ce déplacement. Car le pays où il se rendrait, le Sud-Soudan, ne présente pas encore les garanties d'un accueil serein pour un hôte de cette marque. C'était déjà ainsi, fin novembre 2015, lorsque fut « calée » l'étape centrafricaine de Bangui, de retour du Kenya et d'Ouganda où l'avait conduit son tout premier contact avec l'Afrique. Le Sud-Soudan est cher aux yeux du chef de l'Eglise catholique. C'est le seul pays d'Afrique qui soit né d'une volonté des chrétiens de se constituer un État à part, se détachant du Soudan où ils étaient persécutés. Mais depuis cette indépendance, le 09

juillet 2011, la paix n'est pas revenue dans ce pays ravagé par une guerre civile des plus meurtrières. L'idée du pape, on devine, serait d'aller y faire entendre sa voix apaisante. Cela lui a plutôt réussi en Centrafrique, en novembre 2015. Tel un père ramenant des enfants querelleurs à la raison, le Souverain pontife a sans doute l'intention d'aller dire aux Sud-Soudanais que s'entretuer n'était pas chrétien. Le pape François aime ce qu'il appelle "les périphéries", les pays pauvres et oubliés par la communauté internationale. Ils sont, plus que les autres, ceux qui ont besoin de la miséricorde de Dieu. C'est cette logique qui explique qu'il ne se rende qu'avec un enthousiasme mesuré (ou pas du tout) dans les pays nantis. Il n'a pas encore visité la France, "la fille aînée de l'Eglise", l'Espagne ou même l'Allemagne, le pays de son prédécesseur immédiat Benoît XVI. Même son propre pays, l'Argentine, il ne semble pas pressé d'y retourner, son voyage éventuel n'y étant annoncé que pour 2018.

Lucien Mpama

PRIX MANDELA ÉDITION 2016

Plusieurs chefs d'Etat d'Afrique de l'ouest lauréats du prix Mandela

Parmi les lauréats, on peut citer les présidents: Issoufou Mahamadou du Niger (sur la sécurité); Patrice Talon du Bénin (pour la gouvernance); Ibrahim Boubacar Keita du Mali (pour la Démocratie); Sénégal Macky Sall du Sénégal (pour l'émergence) et le roi Mohamed VI du Maroc (pour la Paix). Ces prix sont décernés à des chefs d'Etat et des personnalités africains dans les domaines où ils ont montré un sens de leadership et d'excellence.

Le prix Mandela de la sécurité a été décerné au président du Niger, Issoufou Mahamadou, « pour sa politique ferme en matière de sécurité nationale et son leadership régional en

matière de sécurité pour combattre le terrorisme-djihadiste et le trafic de drogue dans le sahel et l'espace du Lac Tchad ». D'autres prix ont été décernés, notamment au président béninois, Patrice Talon, dans le cadre de la gouvernance « pour sa vision et son comportement de bon gestionnaire de la chose publique, son refus de la politique spectacle et son ardent désir orienté vers l'émergence de son pays ». Le roi Mohamed VI du Maroc a également été distingué dans le domaine de la paix, « pour sa contribution à l'édification d'une société de justice et de paix entre les hommes et les Nations, ses actions très louables en faveur de la promotion du dé-

veloppement de l'Afrique à travers sa diplomatie économique, sécuritaire, humanitaire, culturelle et spirituelle ». Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, a quant à lui reçu celui de la démocratie, « pour son immense contribution à la consolidation démocratique au nord du Mali à travers l'Accord d'Alger; à la stabilisation politique et sécuritaire du Mali et par ricochet à la stabilisation du Sahel », alors que le président du Sénégal, Macky Sall a obtenu le prix de l'émergence, « pour son projet de société visionnaire, décliné en PSE (Plan Sénégal émergent) pour le développement et l'avenir du Sénégal ».

Noël Ndong

BRÈVES

❑Somalie

Un attentat aux véhicules piégés a fait au moins sept morts et 17 blessés près de l'aéroport international de Mogadiscio, la capitale somalienne. La première attaque a eu lieu devant la porte Medina de l'aéroport, abritant le quartier-général de la force de l'Union africaine, ainsi que les bureaux des Nations unies... A proximité, un gros véhicule a explosé devant le Peace Hôtel fréquenté par des clients étrangers. Ces attaques, menées par deux kamikazes, ont été revendiquées par al-Shabaab. Selon un responsable municipal de Mogadiscio, des efforts sont en cours pour retrouver des personnes qui pourraient être prises au piège sous les décombres.

❑Sénégal

Le président sénégalais Macky Sall a gracié 497 détenus à l'occasion de la fin de l'année. Détenus dans différents établissements pénitentiaires, ces prisonniers avaient été condamnés définitivement pour des infractions diverses. Ils ont bénéficié « de remises totales de leurs peines ». La mesure de grâce exclut toutes les personnes condamnées pour des infractions particulièrement graves comme certains crimes de sang, attentats aux mœurs et trafics de drogue. En juillet, 600 détenus avaient bénéficié de la grâce présidentielle à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, fête marquant la fin du ramadan.

❑Niger

Trois soldats nigériens ont été tués et sept autres blessés lors d'une attaque de positions de l'armée par Boko Haram à Diffa, dans le sud-est du Niger, une semaine après la reddition d'une trentaine de combattants islamistes. Côté ennemi, on déplore quinze morts. Des opérations de ratissage ont été engagées pour neutraliser les terroristes en fuite. Cette énième attaque de Boko Haram ne mettra pas fin, selon les autorités, au processus d'accélération des procédures judiciaires des 1 600 combattants présumés de Boko Haram. Les premiers prisonniers seront bientôt jugés par un tribunal spécial.

❑Tchad

Convaincu que le détournement de fonds est un frein à la croissance, le président du Tchad, Idriss Déby, a annoncé la création, dès le premier trimestre de l'année 2017, d'une Cour de justice spécialement dédiée aux crimes économiques et à la corruption. Pour le chef d'Etat tchadien, la corruption et le détournement ont gravement consommé les ressources nécessaires au développement du pays. Cependant, beaucoup s'interrogent sur l'efficacité d'une telle cour, car il existe déjà l'Inspection générale d'État et la Cour des comptes.

❑Côte d'Ivoire

L'Etat ivoirien a octroyé un budget de 3,9 milliards FCFA à la sélection nationale en vue de la CAN-2017, dont elle est la tenante du titre. La subvention servira pour la préparation et la participation des Éléphants à la compétition prévue du 14 janvier au 5 février au Gabon. Il s'agit d'une augmentation de 400 millions FCFA par rapport à 2015. Les coéquipiers du défenseur de Manchester United, Eric Bailly ont entamé lundi un stage de préparation à Abou Dhabi, ponctué par deux matches amicaux, le 8 janvier contre la Suède et le 11 janvier face à l'Ouganda.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



INTERNET.ORG

RESTE CONNECTÉ SUR
FACEBOOK ET MESSENGER
MÊME SANS CRÉDIT

m.facebook.com



AG Partners



Total E&P Congo dote l'association Pointe-Noire industrielle (APNI) désormais d'un local neuf

La remise officielle du local de l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI) situé dans l'enceinte de la chambre consulaire de Pointe-Noire a eu lieu le 27 décembre en présence d'Alain-Brice Boumpoutou, directeur général adjoint de Total E&P Congo, de Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire, président du Conseil d'administration de l'APNI, de Jean-Pierre Mboumba, président des Club des entreprises de Pointe-Noire et des invités.

Ce bâtiment neuf servant de bureaux à l'APNI a été construit et équipé par Total E&P Congo. L'édification de cette infrastructure obéit à la politique sociétale du Groupe Total à savoir accompagner les efforts de développement des zones où il opère. « Ce siège qui donne un peu plus de consistance et de légitimité à l'ambition d'inscrire l'aventure de l'APNI dans le temps est le fruit de quatorze ans de travail

Espace créateur, Sueco et Agri Congo réunis autour de la Chambre consulaire de Pointe-Noire avaient fait un rêve, celui de voir émerger dans notre département un tissu d'entreprises viables, articulées d'une part sur les initiatives locales de base et d'autre part sur les grandes entreprises industrielles et commerciales » a dit Sylvestre Didier Mavouenzela et d'énumérer les faits marquants de l'histoire de cette



acharné quand le Forum des jeunes entreprises du Congo, le Groupement interprofessionnel des artisans du Congo,

institution portée sur les fonds baptismaux en 2003. Selon le président du conseil d'administra-

tion de l'APNI « Si le pari de l'érection du siège est gagné, il nous reste à apprivoiser d'autres pour parachever l'architecture de ce processus. Pour cela, je demanderais à tous les acteurs impliqués de rester concentrés sur la suite de la partition à jouer. Car ce processus d'autonomisation ne sera à la hauteur de toutes ses promesses que lorsque, d'une part, la pérennité des fonds propres de l'APNI sera garantie et d'autre part lorsqu'il saura donner plus d'altitude et de latitude à notre organisation dont on attend qu'elle impacte fortement le tissu économique congolais ». Pour Alain Brice Boumpoutou, la remise des nouveaux bureaux de l'APNI s'ajoute à une série d'actions organisées en 2016, année au cours de laquelle Total E&P Congo s'est engagé en partenariat avec le gouvernement, les organisations internationales et le secteur privé, dans les actions clés pour le développement du tissu économique et la diversification de l'économie nationales et d'ajouter « Total E&P Congo entend contribuer au renforcement du rôle que joue l'association en tant que plate forme de coordination, d'échanges et d'initiatives indispensables pour le développement des PME-PMI locales. Ce partenariat fructueux entre Total E&P Congo et l'APNI qui remonte à 13 ans déjà a permis déjà d'atteindre de nombreux résultats parmi lesquels on peut citer la mise en place de 5 Centres de gestion agréés (CGA), qui ont



assuré le suivi comptable et financier de plus de 500 entreprises, l'aide à la formalisation de 200 entreprises, le soutien de 18 entreprises par le fonds d'investissement et le Fonds de garantie au financement pour près de 306 millions de FCFA, la participation de 500 personnes en moyenne par an à la conférence -débat « Mardi de l'entreprise » soit 5150 personnes entre 2006 et 2016. Au regard de ces résultats encourageants et pour lesquels les dirigeants de l'APNI méritent nos sincères félicitations, nous estimons que l'association est désormais assez mature et dispose de suffisamment d'atouts pour son autonomie. À ce sujet, nous nous réjouissons du fait que l'APNI réussit désormais à mobiliser d'autres sources de financement de ses activités et qu'elle dispose d'une expertise reconnue dans l'accomplissement de ses différentes missions ». Après le dévoilement de la plaque inaugurale et la coupure du ruban solennelle, une visite guidée des locaux a été organisée suivie de la présentation d'une vidéo sur le partenariat fécond entre Total E&P Congo et l'APNI.

TOYOTA =

100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR

100%

PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS

cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève

Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso

Facebook : cfaomotorscongo.com

www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65

BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

MONNAIE

Possible réexamen du Franc CFA en cas de victoire de la droite française en 2017

En prévision du 27e sommet Afrique-France qui se tiendra les 14 et 14 janvier 2017 à Bamako au Mali, l'historien africaniste Bernard Lugan analyse le Franc CFA.

A en croire Bernard Lugan, si l'opposition de droite parvenait au pouvoir en France en 2017, une nouvelle politique de coopération serait définie, et la question du Franc CFA sera réexaminée. Il énumère les 4 questions qui se posent au sujet de cette monnaie d'Afrique francophone, selon lui :

1- le Franc CFA est-il un obstacle au développement des 14 pays africains (plus les Comores), membres de la zone franc pour lesquels elle constitue la monnaie commune ?

2- le Franc CFA est-il au contraire un atout pour ces pays, la France jouant à leur profit le rôle d'une assurance monétaire ?

3- Créé en 1945, le CFA est-il une survivance de la période coloniale, un moyen pour la France de continuer à exercer une influence sur ses anciennes colonies ?

4- L'intérêt politique de la France n'est-il pas de supprimer le CFA afin d'en finir une fois pour toutes avec les lassantes accusations de néocolonialisme ?

Créé le 26 décembre 1945, le Franc des colonies françaises d'Afrique (Franc CFA), devenu Franc de la Communauté française d'Afrique en 1958, constitue dans la réalité deux CFA, l'un pour les pays de l'Uémoa (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, et Togo, avec pour banque d'émission la Bcêao. Il s'agit du Franc de la Communauté Financière d'Afrique de l'Ouest. L'autre CFA concerne les

pays de la Cémac (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad, dont la banque d'émission est la Béac. Il est le Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale.

Les détracteurs du Franc CFA

Selon les détracteurs de la zone Franc et du CFA, la parité fixe entre le CFA et l'euro pénalise les pays membres, car ces derniers commercent plus avec la Chine qu'avec l'Europe. Adossé à l'euro, le CFA est une monnaie forte surévaluée qui nuit aux économies concernées. Il s'agit d'un mécanisme économique désuet dont la politique monétaire immuable entraîne une lourdeur bureaucratique. De plus, il ne favorise pas la croissance puisque les pays de la zone franc sont au bas du classement des Nations Unies sur le développement, alors que les pays africains ayant leur souveraineté monétaire sont mieux classés.

Les comptes d'opérations étant ouverts auprès du Trésor français, ce dernier bloque des sommes d'environ 14 mds d'euros qui pourraient être utilisées pour financer le développement. De plus, comme la France profite des intérêts de cette somme, elle s'enrichit donc aux dépens des Africains. Le système permet toutes les ingérences françaises comme l'a montré la manière dont le président Nicoals Sarkozy l'a utilisé pour acculer son homologue ivoirien Laurent Gbagbo. En défi-

nitive, il s'agit d'un prolongement de la colonisation et d'une forme patente de néo-colonialisme.

Les défenseurs de la zone Franc et du Franc CFA

- Selon eux, le CFA garantit la stabilité des monnaies des pays membres comme l'ont redit en avril 2016 les ministres des Finances de la zone franc en citant l'exemple du Ghana dont la monnaie souveraine s'était effondrée.

- D'où il est faux de dire que les pays membres de la zone franc sont au bas du tableau du développement. En 2014, l'Uémoa a ainsi connu une progression de 7% de son Pib, un pourcentage très largement supérieur à celui du reste de l'Afrique, en raison d'une politique de grands travaux d'investissement publics en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

- Le mouvement ne bénéficie cependant pas à toute la zone Uémoa car les pays sahéliens qui la composent traversent une crise profonde.

- Le système CFA oblige les Etats à gérer leur monnaie et à freiner la corruption.

- Les émissions dépendant de la Banque de France, il y a impossibilité pour les pays membres de faire marcher la « planche à billets ».

- La zone Franc obtient de meilleurs résultats en matière de stabilité des prix que le reste de l'Afrique sud-saharienne. L'inflation est ainsi de 1% dans l'Uémoa, de 2,5% dans la Cémac et de 1,3% aux Comores, contre 7% en moyenne pour l'Afrique sud-saharienne (Banque de France 30 septembre 2016/ Rapport annuel zone Franc 2015).

- Autre avantage pour les pays membres, en cas de problème, la France garantit les transactions.

- Les monnaies nationales de pays à faible revenu ne vaudront rien si elles ne sont pas adossées à une monnaie forte et, dans tous les cas, les transactions se feront en dollars ou en euros.

- Ce n'est pas le CFA qui a détruit les industries naissantes, mais la réduction des barrières douanières imposée par la Banque mondiale.

- Quant aux comptes d'opérations ouverts auprès du Trésor français et qui nourrissent bien des fantasmes, ce ne sont pas des « vaches à lait » dont profiterait la France car les 14 mds d'euros bloqués comme « assurance » et comme garantie par le Trésor français représentent moins de 1% des réserves françaises de change.

Le positif l'emportant sur le négatif, les pays africains concernés auraient donc avantage au maintien du CFA. Tel n'est pas le cas de la France. Les chiffres publiés par la Direction générale du Trésor (avril 2016, en ligne) tordent en effet le cou à bien des légendes en mettant en évidence deux points importants :

1) En 2015, alors que la totalité de ses exportations mondiales était de 455,1 milliards d'euros, la France a vendu à la seule Afrique sud saharienne pour 12,2 milliards d'euros de biens et marchandises, soit 2,68 % de toutes ses exportations. Sur ces 12,2 milliards d'euros, la zone CFA en a totalisé 46%, soit environ 6 milliards d'euros, soit à peine 1,32% de toutes les exportations françaises. Pour ce qui est des importations, les

chiffres sont voisins.

2) La zone CFA n'est pas cette « chasse commerciale gardée » permettant aux productions françaises de bénéficier d'une sorte de marché réservé comme certains l'affirment. En 2015, la part de la France dans le marché de cette zone ne fut en effet que de 11,4%, loin derrière la Chine. Les conclusions sont les suivantes :

1) Le poids de la zone CFA étant anecdotique, l'économie française ne serait donc guère affectée par sa suppression.

2) Politiquement, en quoi la France aurait-elle intérêt au maintien de cette ultime survivance coloniale, se pose t-il la question.

La récente entrée dans une zone de turbulences des Etats de la Cémac, confirmée par la tenue le 23 décembre à Yaoundé, d'une conférence extraordinaire sur la situation macro économique et financière de la communauté, en présence de la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, et du ministre français de l'Économie et des Finances Michel Sapin, soulignait en effet, le caractère exceptionnel de cette réunion. Ce qui donne tort aux adversaires de cette monnaie rattachée à l'euro, qui se font d'ailleurs de plus en plus nombreux.

Si la monnaie fait partie des critères essentiels de la souveraineté des nations, pourquoi préserver les anciennes colonies françaises, pourquoi confisquer la gestion de cette partie de leurs prérogatives, indispensables à leur développement économique selon certains experts ?

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Aureche Miakayizila, Claude Kibongu et famille ont la profonde douleur d'annoncer à la communauté de l'Eglise évangélique du Congo en particulier celle de la paroisse de Ngambio la Base, aux parents et connaissances, le décès de leur mère Aurélie Léa Ndamba (Afitou), survenu le 21 décembre 2016 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire est située au n°4, rue Ebongo, derrière la pharmacie de l'Espérance à Moukondo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Ngampo a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du docteur Stéphane Ngampo, ancien chef de programme de la Trypanosomiase africaine aux grandes endémies, survenu le 28 décembre 2016 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°29, rue Ollames à Nkombo Matari - Brazzaville.

La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



Camair-Co

L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord !

RETRO 2016

Vers un renouveau culturel et artistique

L'activité culturelle en 2016 a été plus au moins mouvementée avec un chapelet de promesses faites à plusieurs structures sous tutelle par le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni. Retour sur les temps forts de cette année.

Nommé à ce poste, le 30 avril 2016, en remplacement de Bienvenu Okiemmy, Léonidas Carel Mottom Mamoni, le ministre de la Culture et des Arts, a débuté ses fonctions avec autant de dynamisme. La preuve, le jour même de sa passation de pouvoir avec le ministre Bienvenu Okiemmy, le 12 mai 2016, Léonidas Carel Mottom Mamoni n'a pas attendu le lendemain pour être opérationnel. À peine qu'il a laissé son prédécesseur au perron du ministère, le nouveau ministre de la Culture et des Arts, a débuté toute de suite par des descentes, en visitant trois espaces : le marché d'arts du Plateau centre-ville, le Cercle culturel Sony Labou Tansi, la direction de la Maac et l'École de peinture de Poto-Poto. Une manière pour lui de montrer son déterminisme à vouloir coûte que coûte booster son département ministériel. Il promet en même temps de travailler avec tous les acteurs culturels.

Les maux qui minent les artistes congolais

Les semaines qui suivent son arrivée à la tête du département de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni a rencontré divers acteurs culturels pour prendre le pouls, les écouter et évaluer les besoins de la communauté culturelle. Il en est ressorti de ces rencontres que le secteur culturel n'est pas structuré.

En effet, les opérateurs culturels congolais ne disposent pas d'un statut. Beaucoup de structures sous tutelle ne disposent pas aussi de statut juridique. Les artistes ne reçoivent pas d'aide de la part de l'État. Au regard de ce constat amer, le ministre de la Culture et des Arts, a promis de redonner confiance et enthousiasme à ces acteurs délaissés depuis tant d'années et d'inventer avec eux l'avenir de la vie artistique et culturelle du Congo dans un monde en pleine mutation. Pour ce faire, le ministre de la Culture et des Arts centre ses activités sur trois points, à savoir la diplomatie culturelle ; le développement des activités culturelles et la vie culturelle. Il se fixe également pour objectifs de créer deux ou trois incubateurs, qui sont des structures opérationnelles, conformément au programme de société du chef de l'État, La Marche vers le développement qui veut faire du secteur culturel un de ces incubateurs. Car ce secteur regorge plus de jeunes. Dès lors, ce secteur devient un vecteur de créations d'emplois directs et indirects.

La musique au rendez-vous

L'un des temps forts de l'activité culturelle en 2016 a été la musique avec la célébration réussie de la trente-quatrième édition de la fête internationale de la musique, le 21 juin dernier. La musique c'est la vie en ce qu'elle accompagne les humains de la naissance à la mort. Toute musique, depuis des temps immémoriaux, a toujours été porteuse d'un message. C'est dans ce contexte que le gouvernement de la République a aménagé un boulevard musical et artistique entre les ronds-points Moungali dans le quatrième arrondissement et Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Ces deux extrémités ont constitué les deux grandes scènes sur lesquelles des centaines d'artistes virtuoses et jeunes talents ont laissé jaillir le génie qui est en eux, devant plus de 10.000 spectateurs. Même chose

à l'Institut français du Congo (IFC) où plusieurs artistes et groupes se sont produits sur quatre scènes. Tout comme à l'Hôtel de la préfecture où le groupe Pella Yombo a organisé un méga concert, ayant mis sur le podium une pléiade d'artistes musiciens. Le Radisson Blu Mbamou Palace hôtel Brazzaville n'était pas resté en marge de cette fête musicale. Il a organisé une production musicale avec le Trio Zadig.

Cet évènement musical a connu la présence d'autres sphères artistiques. C'est ainsi qu'on pouvait remarquer la présence des comédiens congolais comme Riri-Clo, Zedem et feu Bienvenu Sidobé Mépépé avec son Rire au pluriel, qui ont accompagné les artistes musiciens lors de cet événement pour la première fois que cette

Cet apport se traduira par l'engagement d'encourager toutes les diasporas africaines à participer à ce projet. L'UA prendra aussi en charge les prestations de quelques experts qui animeront les colloques ou la formation dans les métiers de la musique ou de la gestion des structures culturelles. La participation de l'UA tant au plan financier que de l'expertise fait partie de ses engagements.

Le Fespam sera vécu réellement comme un évènement national et international. Certains groupes des départements feront leur entrée dans la programmation. Des podiums seront placés dans tous les arrondissements de Brazzaville afin de démocratiser la culture et donner accès aux quartiers périphériques souvent loin des zones où se déroulent les activités. Pendant



Le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni

fête est organisée à Brazzaville depuis presque une trentaine d'années. Les sapeurs y étaient aussi avec à la tête le président du bureau exécutif de l'Union des associations des sapeurs du Congo, Isidore Ciriack Hamed Yala.

Le Congo a une tradition musicale bien riche, le Fespam

C'est à juste titre que Brazzaville, la capitale du Congo, ville créative de l'Unesco, abrite l'un des plus importants rendez-vous en matière de musique sur le continent : le Festival panafricain de musique (Fespam). Pour cette onzième édition, le ministre congolais de la Culture et des Arts, président du comité de direction du Fespam, Léonidas Carel Mottom Mamoni, ainsi que celui des Affaires étrangères et de la Coopération, Jean Claude Gakosso, se sont déployés auprès de l'Union africaine (UA) afin de redorer le blason terni du Fespam et en faire un évènement incontournable et compétitif sur le plan international. Engagés à remettre l'aspect panafricain de l'évènement, ils ont pensé ouvrir des postes importants aux pays membres de l'UA qui déjà s'est engagée à participer activement à son organisation. Et parmi ces postes, il y a par exemple le poste du directeur artistique qui pourra revenir à l'expert d'un pays membre. Ce qui pourra apporter une autre manière de faire dans les choix des artistes. Autre innovation, les artistes congolais auront une place de choix. Les jeunes groupes seront mis en exergue afin de leur donner une visibilité.

L'UA a décidé d'être dorénavant présente dans toutes les activités du Fespam en amont comme en aval. C'est une grande première pour ce festival.

longtemps, le Congo s'était retrouvé quasiment seul à financer et à gérer l'évènement. Désormais l'UA va participer tant financièrement que techniquement.

Des ambitions louables

Lors des différentes rencontres entre le ministre de la Culture et des Arts et le monde artistique et culturel congolais, ce dernier a étalé tout un chapelet de promesses. Celles-ci apporteront du fruit à ce secteur si seulement elles pouvaient s'accomplir. Il s'agit, entre autres, du soutien à la musique traditionnelle en recensant les groupes folkloriques de tous les départements afin de les accompagner. Le but étant de développer le folklore à l'échelle nationale, soutien au festival international du rire TuSéo, organisé par sa directrice, Lauryathe Céphyse Bikouta. Lors de la tenue de sa neuvième édition qui a réuni à Brazzaville, du 27 au 29 octobre 2016 à l'IFC, près d'une cinquantaine des comédiens professionnels venus de divers horizons, le ministre de la Culture et des Arts, leur a fait cette promesse. « Nous soutiendrons la dixième édition de ce festival et trouverons une petite fenêtre pour l'intégrer dans l'organisation du Fespam l'année prochaine », a déclaré le ministre de la Culture et des Arts. La création d'un Centre national de cinéma, un organe qui sera chargé de la gestion de tout ce qui concerne le cinéma et les images animées, par la subvention de la politique culturelle. Grâce aux subventions accordées, les entreprises culturelles pourront engager des jeunes artistes, créer des fonds d'aide à la création et la diffusion artistique. Que ce soit le spectacle vivant, les arts plastiques ou la photographie,

des subventions seront accordées selon le processus que le ministère définira aux structures en règle avec les nouvelles dispositions juridiques concernant le secteur culturel ; la création d'un fonds d'aide à l'édition qui nous permettra de venir en aide tant soit peu aux auteurs congolais.

Manque de soutien pour l'école de peinture de Poto-Poto

La célèbre école de peinture de Poto-Poto, placée en plein centre de Brazzaville, a célébré en 2016, précisément au mois de décembre, ses 65 ans d'existence. Mais hélas ! Les peintres de Poto-Poto n'ont pu commémorer l'évènement en temps réel par manque des moyens financiers. Quoique des appels aient été lancés ça et là, aucune institution, aucune entreprise tant publique que privée ne s'est engagée à apporter une contribution à cette école pour la célébration de ses 65 ans. N'ayant pas baissé les bras, les peintres de Poto-Poto ont promis

maîtrisée ; « Mettre en place une carte industrielle du Congo, en passant par des choix d'investissement prioritaires », du même auteur ; « Le phénomène des opérateurs économiques au Congo » de Dieu Martin Dzambi, dans lequel il dénonce surtout le mode d'emploi des entrepreneurs et commerçants étrangers ou locaux en vue d'obtenir des marchés publics ; « L'or des femmes » de Mambou Aimée Gnali, une révolte, un plaidoyer en faveur des femmes marginalisées, les jeunes femmes et les femmes enchaînées par la tradition, notamment le Tchikumbi. Un rite Vili ; « Le ras-bol d'une immigrée », de Safi Chantal B, qui relate la vie d'immigrée qu'elle a endurée pendant dix ans en Europe ; « Le Congo : enjeux d'une gouvernance démocratique » de Crépén Gyscard Gandou D'Isseret, qui traite de la gouvernance démocratique et la réforme du régime des partis politiques au Congo ; « Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice... » de Brice Etou-Obami, qui aborde des aspects liés au contrat de partage de production (CPP). L'ouvrage souligne que la comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier ; « L'autorégulation des médias au Congo-Brazzaville » de Benjamin Ngoma qui passe en revue le processus de mise en place des mécanismes d'autorégulation au Congo-Brazzaville ; « Meurtre au château du bois », un roman de Patrice Biabé, qui raconte une histoire d'amour, au départ morale et qui devient par la suite immorale ; « La Noisettede de la cité insipide », Florent Sogni Zaou relate l'histoire d'une jeune femme, Denise Bilongo, venue de Mpoutouville (l'Europe) pour rendre visite à ses parents. Elle est victime du vol de ses papiers d'identité et de voyage dès qu'elle sort de l'aérogare. Son père Tolola Mpangou qui se donne pour mission de l'aider à les retrouver meurt des suites d'une poussée hypertensive.

Bien d'autres ouvrages ont été publiés mais pas présentés. Il s'agit de « Alban », écrit par Berthrand Nguyen Matoko, qui relate une histoire qui dénonce les violences conjugales et l'inceste ; « Naitre, Vivre et Mourir en pays Kongo » de Gaston M'Bemba-Ndomba qui invite le lecteur dans un voyage au cœur de l'imaginaire Kongo, où la personne humaine ne meurt jamais, mais plutôt quitte la vie terrestre pour renaître dans le monde des ancêtres ; « Escalade à Brazzaville » du même auteur, dans lequel il parle d'un choc culturel ressenti par une jeune fille partie à la recherche de son père dans l'ancienne capitale de la France libre et de l'Afrique équatoriale française sur la rive droite du Fleuve Congo ; « Croissance sans emplois en Afrique » de Sylvestre Ossiala et Angélique Ngoma qui parlent d'une vérité troublante dans les économies africaines qui ne disposent que de quatre fonctions ; « Les terres de vouka », de Donatien Moukassa qui soulève le problème du dualisme entre modernité et tradition ; « Les hommes et le symbolisme des plantes en Afrique centrale » de Jérôme Ollandet, qui a poussé ses fouilles plus loin en découvrant les vertus guérissantes de certains arbres et herbes ; « Les méthodes coloniales au Congo Brazzaville de 1886 à 1958 » d'André Engambé qui analyse le lien séculaire qui ont existé entre les peuples africains colonisés et l'occident tutélaire.

**Bruno Okokana
et Rosalie Bindika**

DIALOGUE II

Le compromis politique enfin trouvé

Après moult tergiversations, l'accord global et inclusif du Centre interdiocésain est désormais une réalité.

C'est dans la foulée des festivités de la Saint-Sylvestre, soit le 31 décembre 2016, que le texte a été adopté consacrant ainsi le dénouement d'un processus laborieux qui a mis autour d'une table, sous la médiation des évêques catholiques, les signataires et non-signataires de l'accord du 18 octobre de la Cité de l'Union africaine. La Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a, pour ainsi dire, gagné son pari en facilitant la signature de ce nouvel accord qui éloigne un peu plus le spectre de la guerre civile en RDC. Les uns et les autres ont, en effet, fait preuve de dépassement en privilégiant l'intérêt général en lieu et place de leur quête de positionnement. En l'absence des délégués du Front pour le respect de la Constitution, plate-forme de l'opposition autour du MLC, ceux de la majorité présidentielle - ayant signé sous réserve -, de l'opposition non signataire et d'une frange de celle signataire de l'accord de la Cité de l'UA, ont, à côté des représentants de la société civile, apposé leur signature au bas du document. Bien que non parfait, ledit accord a l'avantage de contribuer à l'apaisement du climat politique qui était jusque-là tendu sans aucune perspective de paix sociale dans un contexte politique marqué par l'incertitude provoquée par la fin constitutionnelle du mandat de Joseph Kabila à la tête du pays. De l'accord du centre interdiocésain, on retiendra les grandes articulations suivantes : le pré-



Des évêques de la Céncó

sident de la République, Joseph Kabila, restera en fonction jusqu'à l'installation de son successeur et ne se présentera pas pour un troisième mandat. En plus, aucune modification ni changement de la Constitution ne devrait intervenir pendant la période transitoire conduisant à l'élection. En contrepartie, un Premier ministre issu du Rassemblement sera nommé par le président la République et un Conseil national de transition placé sous la direction du Rassemblement va être créé. Là-dessus, le nom d'Étienne Tshisekedi est largement cité pour prendre les commandes de cette nouvelle institution. En outre, les élections présidentielle, législatives et provinciales sont

fixées fin 2017. Les gouverneurs et vice-gouverneurs resteront en fonction conformément aux dispositions constitutionnelles. Il en est de même des sénateurs et des députés provinciaux en exercice qui restent en fonction jusqu'à l'installation effective de nouvelles assemblées législatives et délibérantes correspondantes issues des prochaines élections à organiser conformément au calendrier convenu. Au-delà de ces considérations qui constituent la charpente de cet accord, d'autres détails sont en instance d'être réglés pour justement sceller la réconciliation et poser les bases de la décrispation avec, en toile de fond, l'option consensuelle d'une gestion com-

mune de la période transitoire. C'est notamment le cas du comité de suivi qui devra être structuré avec des animateurs à qui sera dévolu des attributions bien précises, mais aussi du gouvernement d'union nationale dont on devra fixer les modalités moyennant des options quant à la répartition des postes. D'autres questions à l'instar du calendrier de l'application de l'accord devront faire l'objet d'un «arrangement particulier » à partir du début de la semaine prochaine. Cependant sur le cas des prisonniers et exilés politiques, il est à noter la mise sur pied d'une commission des haut magistrats chargée d'examiner minutieusement au cas par cas les dossiers des

prisonniers politiques et d'opinion, mais aussi ceux des bénéficiaires de la dernière loi d'amnistie non encore libérés, ou encore des exilés et réfugiés politiques. Là-dessus, il a été révélé que certains cas ont été traités avec satisfaction jusqu'à occasionner la libération des concernés pendant que d'autres qualifiés d'emblématiques à l'instar de celui de l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moïse Katumbi, condamné à trois ans de prison dans une affaire de spoliation immobilière, vont faire l'objet des tractations supplémentaires entre parties sous l'égide des évêques catholiques.

Alain Diasso

DIALOGUE DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

L'inclusivité de l'accord remise en cause

À peine qu'il a été signé, l'Accord politique ayant sanctionné les discussions du Centre interdiocésain fait déjà l'objet de contestation dans certains milieux politiques.

Une certaine opinion relativise sa portée en se fondant notamment sur son caractère non inclusif du fait que certains participants ne l'ont pas signé, à défaut de le faire sous réserve. Le Front pour le respect de la Constitution qui paraît piloter la dynamique contestataire dit ne pas être concerné par ce qu'il qualifie de partage du pouvoir préférant jouer le rôle de monitoring dans la mise en œuvre de ce compromis politique « en vue de ne pas permettre à ceux qui vont gérer l'exécutif d'être juges et parties ». Le fait pour le Rassemblement de s'être accaparé la primature en plus du Conseil national de la transition, organe censé revenir au Front pour le besoin de l'équi-

libre, a exacerbé les frustrations et ravivé les tensions au sein de l'opposition. Pour Eve Bazaïba, coordinatrice de cette plate-forme de l'opposition, la seule composante ayant refusé le maintien de Kabila au pouvoir au-delà de son dernier mandat Constitutionnel, « la Majorité et le Rassemblement n'auront aucun intérêt à aller vite aux élections ». Elle estime que le fait pour leurs délégués de puiser dans le Trésor public les mettrait dans la posture de vouloir se pérenniser au pouvoir sous le prétexte fallacieux des problèmes logistiques et techniques susceptibles de retarder l'échéance de décembre 2017 comme convenu. « Ce compromis ne peut être réduit aux individus, car l'être n'est pas éternel. Les accords taillés sur mesure sont toujours fragiles. Vaut mieux s'accrocher aux principes », a-t-elle affirmé dans une

déclaration faite quelques heures après la signature de l'accord. Cette position du Front pour le respect de la Constitution qui s'est automatiquement marginalisée de fait a suffi pour convaincre plusieurs langues quant à la non-inclusivité de l'accord. Il est clair qu'avec la nouvelle donne politique qu'impose ce compromis politique, il y aura inévitablement une redistribution des cartes au sein du gouvernement avec, en prime, le remplacement de Samy Badibanga à la tête de l'exécutif national. D'où la mine grincheuse qu'affichent, depuis un certain temps, les opposants signataires de l'accord de la Cité de l'UA dont certains risqueraient de perdre leurs postes avec l'entrée du contingent venu du Rassemblement. Comme pour disqualifier l'accord du Centre interdiocésain, ils embrayent sur le clavier de sa non-inclusivité en évoquant le cas du Front et

d'autres partis politiques de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre qui ne l'ont pas ratifié. Une opinion largement partagée par la majorité présidentielle qui a signé sous réserve au motif que l'accord pêche par sa non-inclusivité. «Nous avons signé sous réserve à cause de l'absence de l'inclusivité. On a fait le rapproche à la réunion de la Cité de l'Union africaine en la qualifiant de non inclusive à cause de l'absence du Rassemblement. Maintenant, il y a l'absence aussi bien du Front pour le respect de la Constitution que d'une partie de l'opposition qui était à la Cité de l'Union africaine. Nous voulons absolument qu'on tienne compte de cela parce que les mêmes causes pourront produire les mêmes effets », a déclaré Lambert Mende, un des cadres de la majorité présidentielle. L'autre son de cloche émane du Rassemblement où l'on se dit

plutôt satisfait de l'accord dont l'inclusivité est garantie du fait de l'adhésion de trois acteurs majeurs de la crise politique congolaise, en l'occurrence Joseph Kabila, Étienne Tshisekedi et Moïse Katumbi. À partir du moment où ces trois personnalités donnent leur quitus à ce document, l'inclusivité est déjà acquise, estime-t-on du côté du Rassemblement. La volte-face du Front ne semble pas émouvoir outre mesure cette plate-forme de l'opposition qui se considère comme représentative de la vraie opposition. Les évêques catholiques qui n'ont pas du tout digéré l'attitude du MLC et alliés promettent de s'investir pour obtenir leur adhésion à l'accord au nom de l'inclusivité. «Ça c'est un document vraiment inclusif. La non-inclusivité, c'est maintenant au niveau de l'application », a pour sa part lâché l'abbé Nshole.

A.D.

ACCORD DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

L'IRDH exige l'égalité de tous devant la loi

Pour cette structure, il est incompréhensible que l'accord ne fasse pas allusion aux poursuites contre des dirigeants politiques véreux, sanctionnés par l'Union européenne et les États-Unis pour leur rôle cynique avéré ou leur participation active dans la violation de la Constitution ni analyser des cas des criminels dangereux.

Dans son bulletin électronique du 31 décembre 2016, l'Institut de recherche et droits humains (IRDH) s'est félicité de l'annonce par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) de l'accord politique entre les forces politiques de la RDC, qui permet de gérer pacifiquement le pays vers la sortie de la crise politique. Mais, pour cette plate-forme, par ailleurs, il était incompréhensible que l'accord ne fasse allusion aux poursuites contre des dirigeants politiques véreux, sanctionnés par l'Union européenne et les États-Unis pour leur rôle cynique avéré ou leur participation active dans la violation de la Constitution ni analyser des cas des criminels dangereux, à l'instar de Gédéon Kyungu Mutanga, reconnu coupable des crimes contre l'humanité par une juridiction compétente, légitime et constitutionnellement établi. Mais que ledit accord instaure une « Commission des hauts magistrats », afin d'étudier les

dossiers des leaders politiques, victimes d'un exil forcé, à l'instar de Moïse Katumbi Chapwe, ou faits prisonniers, à cause de leurs opinions politiques, comme le bâtonnier Jean-Claude Muyambo Kyassa et le député Diomi Ndongala. L'IRDH estime, en effet, que ledit accord devrait trancher sur les cas des leaders politiques emblématiques, en autorisant le retour au pays des victimes d'un exil forcé et la libération des prisonniers politiques et d'opinion. Alors que la « Commission des hauts magistrats » instauré par l'accord politique devrait étudier comment sanctionner les politiciens véreux qui ont violé la Constitution, pour qu'ils ne bloquent pas le processus de transition mis en place, et les conditions de libération de Gédéon Kyungu Mutanga reconnu coupable des crimes contre l'humanité, afin de le remettre en prison et l'empêcher de reprendre les crimes de masses. Des nouvelles stratégies de pression sur les politiciens L'IRDH, qui a félicité la Cénco pour le travail abattu, en a, par contre, appelé à toutes les organisations de la société civile et les mouvements citoyens (Filimbi, Lucha, Compte à rebours, Quatrième voie, Na mazingo ya Kinshasa, Bye Bye Kabila, Il est temps RDC et Nouvelle élite

congolaise) d'imaginer de nouvelles stratégies de pression sur les politiciens, afin qu'ils respectent la volonté populaire, notamment qu'ils n'empêchent pas de nouveau la tenue des élections avant décembre 2017, la libération des prisonniers politiques et l'emprisonnement des auteurs des crimes contre l'humanité. L'IRDH a noté qu'il ressortait, en effet, de l'accord signé au Centre interdiocésain deux points importants que sont la fin de la gestion de l'État de facto, une solution du retour à la Constitution et la légitimation de l'institution président de la République et la promesse que le peuple congolais procédera à la désignation du dirigeant de son choix, avant décembre 2017, sans perturbation de la transition par un changement de la Constitution ni un troisième mandat éventuel du président Kabila. Cette plate-forme a relevé que la Déclaration universelle des droits de l'Homme(DUDH), reconnaît, à son article 21, que la volonté du peuple est le seul fondement de l'autorité des pouvoirs publics et celle-ci s'exprime par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret. Alors qu'à son article 7, la DUDH garantit à tous l'égalité devant la loi et le droit sans distinction à une égale protection de la loi.

Lucien Dianzenza

RECHERCHE D'INCLUSIVITÉ

La majorité présidentielle scrute la possibilité d'un troisième dialogue

L'objectif de la plate-forme présidentielle, selon ses membres, est d'obtenir un plus large consensus pour éviter toute contestation à venir.

L'inclusivité de l'accord du Centre interdiocésain est au menu des discussions de ces dernières heures. La majorité présidentielle (MP) qui semble en faire son cheval de bataille entend aller jusqu'au bout de la logique en scrutant toutes les voies pouvant conduire à une véritable inclusivité, gage de paix et de stabilité du pays. Cette composante qui avait signé sous réserve l'accord du Centre interdiocésain estime que ce compromis politique n'a pas rencontré les desiderata de son autorité morale qui vise plus d'inclusivité dans la recherche des solutions du pays. Il s'agit de réunir tous les Congolais dans un compromis censé s'appliquer à tout le monde. En tout cas, à la majorité présidentielle, c'est avec un désintérêt manifeste qu'on regarde l'accord du Centre interdiocésain qui, du point de vue de ses membres, n'aura pas résolu le problème d'inclusivité qui demeure entier. Alors, pourquoi avoir signé sous réserve ? « Cela marque le refus poli de la majorité présidentielle et par respect aux évêques catholiques », explique-t-on. « La majorité présidentielle pense que l'accord du Centre interdiocésain est encore plus non inclusif que celui de la cite de l'Union africaine. La majorité présidentielle a constaté avec beaucoup de soucis que la Constitution de la République démocratique du Congo a été violée au Centre interdiocésain, notamment son article 5 », commente Joseph Kokonyangi, le secrétaire général adjoint de la MP. Et d'ajouter que la MP ne se sent pas totalement concernée par le compromis politique du Centre interdiocésain. Ce cadre de la majorité a, au cours d'une récente intervention médiatique, déclaré que la plate-forme présidentielle ne voyait pas d'inconvénient qu'un troisième dialogue plus inclusif soit convoqué afin d'obtenir une adhésion plus large des Congolais autour d'un compromis politique censé les gérer durant la transition. « Cette inclusivité n'ayant pas été rencontrée, la MP dit être prête à aller de forum en forum pour réussir à mettre



Lambert Mende

tout le monde d'accord », a-t-il indiqué ajoutant que cela n'est pas impossible. D'où demande-t-il à la Cénco d'associer toutes les confessions religieuses afin d'embrayer sur cette nouvelle quête d'inclusivité. Plus tranchant, le ministre de la Communication et Médias atteste qu'il se pose un sérieux problème d'inclusivité de l'accord du 31 décembre. Selon lui, on n'est pas encore sorti de l'auberge car le grief fondamental fait à l'accord du 18 octobre n'a pas été rencontré au Centre interdiocésain. Lambert Mende fait, en effet, observer qu'une frange importante de l'opposition en l'espèce le Front pour le respect de la Constitution ainsi qu'une partie importante de l'opposition politique ayant pris part aux discussions n'ont pas apposé leurs signatures dans le texte final de la nuit de la Saint-Sylvestre.

Alain Diasso

RDC

Fragile espoir de redressement de la courbe économique en 2017

La croissance du produit intérieur brut devrait se rapprocher des 3 % au cours de la nouvelle année, alors que les prévisions de fin 2016 ont été revues à la baisse de 4,3 % à 2,5 %. Selon la Banque centrale du Congo (BCC), le pays va enregistrer une reprise timide de l'exportation de ses matières premières. Les mines et le pétrole contribuent à hauteur de 95 % aux recettes générées par les exportations.

S'appuyant sur les dernières prévisions plutôt encourageantes du Fonds monétaire international (FMI) pour 2017, l'autorité monétaire annonce une embellie attendue dans les économies avancées. Dès lors, elle projette un effet d'entraînement sur l'exportation des produits de base en RDC. Les projections pour 2017 indiquent une croissance de 2,9 % et un taux d'inflation de 5 % pour la période. Pour autant, la RDC n'est pas totalement sortie de la zone rouge, après le ralentissement de l'activité économique des pays émergents, notamment la Chine, qui a occasionné la chute des cours mondiaux des matières premières et ses effets néfastes sur les revenus générés par les secteurs minier et pétrolier. Dans le domaine du cuivre par exemple, le pays étant le premier producteur en Afrique, la production cumulée des 3 premiers trimestres 2016 a baissé de 10 % par rapport à l'exercice 2015. Globalement, il y a eu une révision à la baisse des prix des matières premières (cuivre, cobalt, or, pétrole, etc.) de plus de deux tiers, entraînant une faible mobilisation des recettes intérieures. Plusieurs sociétés extractives ont choisi de réduire leurs activités pour éviter de multiplier les pertes. Au niveau des recettes pétrolières, une tendance baissière est enregistrée depuis 2014. En effet, les chiffres de 2015 indiquaient déjà une réalisation de 42 %, contre 84 % au cours de l'exercice précédent. À la fin de 2015, la RDC a affiché 2,5 % de croissance. Par rapport à 2014, il s'agit d'une chute vertigineuse, soit un peu plus de 5 % de baisse. La croissance s'établissait encore à 7,7 % en 2014. Quant à l'inflation projetée au départ à 4,2 % en 2016, elle a dépassé largement la projection pour s'établir à 20 % de dépréciation à la fin de l'année.

Laurent Essolomwa

Sant'Egidio satisfaite pour l'accord politique signé

La communauté catholique romaine, bien impliquée dans les médiations de paix en Afrique, se dit rassurée par la sortie de crise au Congo.

Unique voie possible pour le futur de la République démocratique du Congo (RDC); une espérance de stabilité pour la région des Grands lacs. C'est ainsi qu'a réagi lundi à Rome la Communauté catholique Sant'Egidio. Cette ONG, indépendante du Vatican mais proche des canaux officiels de la hiérarchie de l'Église catholique, a favorablement accueilli l'accord politique global et inclusif signé samedi à Kinshasa. Pour elle, il trace le scénario de la vie politique au Congo d'ici aux élections prévues dans le courant de cette année 2017. Au Vatican comme dans les milieux humanitaires à Rome, on suivait avec inquiétude le raidissement de la situation politique congolaise à l'approche du 19 décembre 2016 qui marquait le terme du deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila. À plusieurs reprises, le pape François a appelé la classe politique congolaise à privilégier le bien commun et la paix et à sortir des égoïsmes. Recevant à Rome la hiérarchie de la conférence épiscopale, il a encouragé les évêques congolais dans la médiation entamée le 8 décembre. La Communauté Sant'Egidio souhaite que toutes les parties signataires, à savoir gouvernement, oppositions et représentants de la société civile, puissent fidèlement s'en tenir aux engagements souscrits pour le bien du Congo et de son peuple. Elle dit manifester une appréciation particulière de l'action de la conférence épiscopale, qui a su gérer une « pas facile médiation », en se faisant la porte-parole des aspirations de paix qui montent de la population, et en accueillant favorablement les pressantes invites du pape François à parvenir à des résultats concrets.

Lucien Mpama

BILINGA

La Saint-Sylvestre célébrée sous le signe du vivre ensemble et du partage

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mvougou, député titulaire de la deuxième circonscription de Mvouti (Kouilou) a passé le nuit de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre, en compagnie de la population du village Bilinga, dans le district de Mvouti, avec au centre des retrouvailles la rencontre citoyenne et la distribution des vivres et cadeaux divers aux habitants de la localité.

La rencontre citoyenne sous forme de causerie- débat, initiée par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou, a été organisée pour dissiper tous les malentendus et aplanir les différends entre la population et leurs élus, à savoir le député titulaire et son suppléant. Sous le signe du vivre ensemble, cette rencontre citoyenne a été en harmonie avec le crédo de la population qui n'est autre que «Bole Bantu ku Bilinga». Seulement depuis un certain temps, le comportement du député suppléant qui siège à l'hémicycle ne rencontre pas



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou s'adressant à la population de Bilinga Crédit photo «Adiac»

l'assentiment de la population qui lui reproche le non-respect des engagements relatifs à la prise en charge des enseignants et agents de santé vacataires qui évoluent dans les collèges, écoles primaires et centres de santé de cette circonscription

électorale. Ce qui a obligé les parents et autres tuteurs à retrousser les poches pour faire face à la situation devenue par la force des choses un casse-tête de plus. Séance tenante, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou

a décidé de payer les arriérés de ces agents et rassurer les parents de solder toutes leurs prestations, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Après ces échanges emprunts d'amitié et de cordialité, l'élu de Mvouti II a procédé à la dis-

tribution des vivres et autres objets (ballons et maillots de football pour les équipes de la localité, ustensiles, etc.). Toutes les couches sociales ont reçu leurs kits de vivres (poisson salé, huile, riz, vin, etc.) afin de passer en beauté les fêtes de fin d'année et du Nouvel An en famille. Signalons que deux boeufs ont été égorgés pour la circonstance. La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit avec l'animation de l'orchestre Li-bendé Style du président d'honneur Arsène Fidèle Samba. Un groupe musical qui a admirablement agrémenté la soirée au cours de laquelle les femmes, jeunes et vieux n'ont pas hésité à esquisser des pas de danse. Ils ont été imités au chant et à la danse par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou dont la voix et le talent de danseur ont fait exulter l'assistance qui a passé les premières heures de l'année 2017 en apothéose en compagnie de son député.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE
www.adiac-congo.com

ARTS MARTIAUX

Arnaud Ndenguet sollicite le soutien des autorités compétentes pour l’essor du sambo

Dans son souci de développer le sambo au Congo, un art martial russe, le président de la commission ad hoc de ladite discipline, Arnaud Ndenguet a, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, invité les autorités compétentes à leur venir en aide.

Mise en place à Pointe-Noire en 2015, la commission ad hoc du sambo éprouve quelques difficultés de fonctionnement. Pourtant les pratiquants congolais de cette discipline participent chaque année aux compétitions internationales et africaines. En 2015, le Congo a même remporté une médaille d'argent à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) à Casablanca au Maroc, en 2016 le Congo a pris part à la même compétition au Niger et à la Coupe du monde en Bulgarie mais les Congolais sont rentrés sans médaille. «Au niveau international, nous participons chaque année à la Coupe d'Afrique des nations. Hormis la CAN, nous recevons chaque année des invitations au niveau mondial. Mais comme nous ne sommes pas une fédération, nous n'avons pas la possibilité d'emmener plusieurs athlètes en compétition. C'est par mes propres moyens ou des aides qu'on arrive à envoyer un ou deux athlètes », a dit Arnaud Ndenguet.

Notons que depuis la mise en place des instances de cette commission nationale ad hoc à Pointe-Noire, la structure a organisé juste un championnat départemental en 2015 avec la participation de huit clubs. « En 2016, nous n'avons pas organisé des activités pour la simple raison que nous avons des budgets un peu limité. Ce que nous avons fait en 2015 ne nous a pas permis d'organiser une activité au niveau national. C'est pourquoi j'invite les autorités à nous aider et à nous accompagner dans cette démarche afin de nous permettre de bâtir les stratégies nécessaires pour avancer avec beaucoup de



Arnaud Ndenguet «Adiac»

fierté. Mais, même si nous n'avions pas organisé l'évènement l'année dernière, nous avons consacré ce temps à travailler et vous aller voir cela se concrétiser en 2017 », a-t-il assuré.

Par ailleurs, Arnaud Ndenguet a signifié que cette année, le sambo entend poursuivre la mise en place des communautés au niveau des départements où les clubs existent. Parlant des perspectives de 2017, Arnaud Ndenguet laisse le public découvrir. Toutefois, il a indiqué que ce qui fait que le Sambo ne soit pas reconnu au grand public sportif congolais, c'est parce que la structure n'avait pas encore une commission multimédia. « Nous venons de mettre en place ce comité dont l'action démarre en début du mois de janvier. Le souhait est de voir ce sport se développe et de mettre en place l'ensemble des stratégies qu'il faut pour aboutir aux résultats attendus », a-t-il ajouté. Rappelons que le Sambo est un art martial russe qui englobe cint arts martiaux, à savoir le judo, l'aïkido, le karaté, la lutte et la boxe. Il a des règles qui le régissent.

Charlem Léa Legnoki

MESSAGE DE VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

Réaction de Christian Didas Bongolot

Opérateur économique et conseiller départemental et municipal, le Dr Christian Didas Bongolot a donné ses impressions sur le message de vœux du chef de l'État à l'occasion du Nouvel An 2017.

Le Dr Christian Didas Bongolot a dit que c'est un message responsable. « En tant qu'opérateur économique, j'ai retenu le volet économique de ce message dans lequel le chef de l'État rappelle que notre pays traverse une crise financière difficile comme beaucoup d'autres pays dans la zone Cémac, crise due à la chute drastique du prix du baril de pétrole. Ce qui signifie que notre économie qui hier reposait essentiellement sur les recettes pétrolières doit maintenant chercher d'autres sources de ravitaillement, puisque maintenant l'assiette fiscale est le seul fondement de notre économie », a-t-il signifié. Et de poursuivre qu' une assiette fiscale dépend largement des entreprises parce que 80% de cette assiette fiscale proviennent des entreprises.

Pour le Dr Christian Didas Bongolot, il va falloir maintenant que l'on mette l'accent sur le volet entrepreneurial en termes de créations d'entreprises

pour qu'il y ait à ce niveau beaucoup de facilités en ce qui concerne les aides au développement de ces entreprises afin que celles-ci aient l'opportunité de diversifier leurs activités. Ce qui favorisera, a-t-il ajouté, qu'on puisse avoir la



Dr Christian Didas Bongolot crédit photo «Adiac»

possibilité de créer des emplois. Cela va permettre à ces entreprises de payer leurs impôts. Ce n'est que de cette façon qu'elles passeront cette période difficile avec moins de douleurs. D'après l'opérateur économique, si nous nous attelons à travailler comme l'a dit le chef de l'État avec rigueur, on peut transcender certaines difficultés et franchir certains obstacles. Donc, en cette période difficile, il faut que la rigueur dans la gestion soit le leitmotiv, a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



OMS

Bilan 2016 de l'actualité de la santé dans le monde

2016 a été une année mouvementée où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affronté de nombreuses flambées épidémiques et crises humanitaires tout en poursuivant ses efforts en matière de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et en mobilisant pour progresser vers une couverture sanitaire universelle.

L'OMS se félicite des succès obtenus en 2016, malgré des défis mondiaux en matière de santé

Déclaration du directeur général de l'OMS, Dr Margaret Chan

Cette année se termine dans l'incertitude, pour l'ordre politique mondial, le devenir d'une planète mise à mal, les souffrances infinies des civils et des personnels de santé dans les zones de guerre et l'échec persistant d'antibiotiques qui, auparavant, ont permis à la médecine des guérisons «miracles».

L'OMS fait le bilan pour quelques-unes des principales questions liées à la santé cette année.

Par exemple en 2016, nous avons donné l'alerte pour certaines tendances alarmantes : la pénurie de vaccins en Afrique, les effets nocifs des inégalités sociales et entre les sexes sur la santé des jeunes, le nombre croissant des décès dus à la consommation d'alcool en Europe, l'ampleur du problème des

déficiences auditives de l'enfant et les immenses conséquences de la pollution de l'air pour la santé. Ces alertes stimulent la recherche et favorisent l'action. Collaborant avec de nombreux partenaires par de multiples moyens, l'OMS a contribué à obtenir une baisse spectaculaire du prix des nouveaux traitements contre l'hépatite C.

L'OMS a déclaré la fin de la flambée d'Ebola, a défini le virus Zika comme une urgence de santé publique de portée internationale et a averti le monde que cette maladie allait rester.

Le succès de la lutte contre les flambées explosives de fièvre jaune urbaine en Afrique a mis à l'épreuve et confirmé l'extension de nos capacités opérationnelles dans le cadre du nouveau programme pour la gestion des situations d'urgence sanitaire.

Au titre de ce rôle opérationnel, nous sommes intervenus dans de nombreuses situations d'urgence provoquées par des catastrophes naturelles, des conflits armés au Moyen-Orient et dans les vastes crises humanitaires sévissant au



Dr Margaret Chan

Soudan du Sud et au Nigéria. Les sollicitations pour le personnel ont été énormes, en particulier dans les bureaux de pays. D'un côté plus positif, l'année a été particulièrement bonne pour la lutte antitabac, avec davantage de pays adoptant des législations exigeant le conditionnement neutre et la victoire juridique de

l'Uruguay contre l'un des plus grands fabricants de tabac au monde. Les avancées dans les domaines du sida, de la tuberculose et du paludisme ont fait la une, de même que les résultats de la Réunion de haut niveau aux Nations Unies sur la résistance aux agents antimicrobiens. Le soutien à la

couverture sanitaire universelle ne cesse de croître.

L'OMS a publié des arguments économiques pour investir dans la santé mentale et les personnels de santé, elle a été témoin d'engagements historiques pris à la Neuvième Conférence sur la promotion de la santé et elle a demandé aux pays de taxer les boissons sucrées.

Certaines des meilleures nouvelles sont venues du rétrécissement de la carte des maladies infectieuses. De plus en plus de pays éliminent la filariose lymphatique, le trachome cécitant, la leishmaniose viscérale, la schistosomiase, d'autres maladies tropicales négligées et la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis.

Au cours de l'année 2016, la Région des Amériques a été déclarée exempte de rougeole, l'Europe exempte de paludisme et la Région de l'Asie du Sud-Est a vaincu le tétanos maternel et néonatal.

Alors que cette année agitée parvient à son terme, l'OMS et ses partenaires mondiaux contribuent à apporter des améliorations permanentes au monde. Les avancées en matière de santé donnent au monde certaines de ses meilleures raisons d'espérer en 2017.

AFP

FOOTBALL

23 Diables rouges convoqués pour en découdre avec le Sénégal

Sur les 23 joueurs retenus pour le match amical Congo-Sénégal, seuls trois évoluent à l'étranger : Merveil Ndockit et Moïse Nkounkou de KF Tirana en Albanie, Giovanni Ipami. L'ossature est donc essentiellement constituée des locaux venus pour la plupart de l'AC Léopards de Dolisie.

Le 11 du mois en cours, les Diables rouges seront aux prises avec les Lions de la Teranga du Sénégal qui ont choisi Brazzaville pour finaliser leur préparation de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017. Du côté congolais le choix a porté sur les joueurs locaux auxquels la Fédération souhaite donner la possibilité de s'affirmer afin de se faire une place au soleil. Ainsi, sur les vingt-trois (23) Diables rouges retenus figurent (3) gardiens, six (6) défenseurs, six (6) milieux de terrain et huit (8) attaquants.

Gardiens : Wolfrigon Mongondza (Cara); Pavelh Ndzi-la (Etoile du Congo); Gildas Mouyabi (AC Léopards de Dolisie). Défenseurs : Zabrown Imouele Ngampio et Gloire Yila de l'AC Léopards de Dolisie; Béranger Itoua; Francis Okombi et Baron Francoeur Kibamba de Cara; Théorole



Les Diables rouges./crédit photo Adiac

Saboukoulou de Diables noirs.

Milieux de terrain : Lopez Filankembo (Etoile du Congo); Stanislas Dua Ankira Césaire Ngandze; Foutou Madila, Duval Ngoma (AC Léopards de Dolisie) et Alexandre Obambot de Cara.

Attaquants : Tsiba Moukassa; Guy Mbenza (AC Léopards de Dolisie); Euloge Ismaël Ankobo (AS Kibomguela); Rox

Ce match amical international Congo-Sénégal sera un baptême de feu pour le nouveau staff technique des Diables rouges que la Fédération congolaise de football a mis en place à peine quelques

semaines. Barthélémy Ngatsono, entraîneur principal et Cyrille Ndonga son adjoint sont tenus de prouver de quoi ils sont capables sur le banc de touche de l'équipe nationale, même si leur parcours de technicien est déjà connu du grand public sportif congolais.

Rominique Nerplat Makaya